

Un jeune Gypaète barbu *Gypaetus barbatus* survole la Vienne à deux reprises

Bernard Liégeois

LPO Vienne

389 avenue de Nantes

86000 POITIERS



Gypaète, Pyrénées, 22 avril 1962

Croquis de Robert Hainard © Fondation Hainard

Le 2 juin 2014, une nouvelle peu banale tombe sur quelques listes de discussion ornithologiques locales. Un jeune Gypaète barbu *Gypaetus barbatus* nommé *Layrou*, lâché dans les Grands Causses en juin 2013 et équipé d'une balise GPS est signalé en rade de Brest ! Une cartographie en ligne de ses déplacements indique même qu'il a fait une pause de deux jours en Vienne. Une première pour notre département, qui sera réitérée quelques jours plus tard... Malheureusement, malgré quelques recherches, le contact visuel avec l'oiseau en Vienne ne sera pas réalisé.

Histoire et statut actuel

Espèce emblématique, le Gypaète barbu compte parmi les plus grands rapaces européens (jusqu'à 2,90 m d'envergure pour un poids de 5 à 7 kg). Ce vautour montagnard nécrophage préfère de loin les os à la viande (Attenborough, 2000). Il prélève en effet os, tendons et ligaments sur les carcasses d'animaux morts en montagne. Ce comportement alimentaire unique, le conduisant à briser les os de grande taille en les laissant tomber sur des pierriers, libérant ainsi la moelle dont l'oiseau est friand, lui vaut son surnom de « casseur d'os »... Depuis les temps les plus anciens, le « vautour-aigle » *gyps aëtos* des Grecs, le « vautour des agneaux » *Lämmergeier* des Germains, a intrigué, fasciné voire terrorisé les hommes. La légende raconte qu'en l'an 456 avant notre ère, le dramaturge grec Eschyle mourut après avoir reçu une tortue sur son crâne dégarni. Un vraisemblable gypaète aurait lâché en vol le reptile pour le faire s'éclater, ayant confondu le crâne du poète avec un rocher luisant (Cabard & Chauvet, 2003) ! Ce véritable éboueur de la nature était

localement répandu au XIX^e siècle dans les montagnes de plusieurs pays du sud de l'Europe. Malheureusement, l'ornithologue François Levaillant rapporte que dans les années 1800, ces oiseaux impressionnants étaient considérés comme maléfiques, bousculant chèvres et mouflons dans les précipices, emportant vivants dans les airs des renards et même des enfants, certains en réchappant miraculeusement (Chenu, 1865)... « On dit que cet oiseau attaque aussi les enfans isolés. Depuis plusieurs années je possède un Gypaète vivant qui ne montre pas un grand courage envers d'autres gros oiseaux de proie qui habitent avec lui ... Dernièrement, j'avais lâché cet oiseau dans mon jardin. Épiant le moment où personne ne le voyait, il se précipita sur une de mes nièces, âgée de deux ans et demi. L'ayant saisie par le haut des épaules, il la renversa par terre. Heureusement que ses cris nous avertirent du danger qu'elle courait ; je me hâtai de lui porter secours. L'enfant en fut quitte pour la peur, et une déchirure à sa robe » (Crespon, 1840). « Aussi le Gypaète attaque-t-il la proie vivante comme l'Aigle, et fait-il une guerre cruelle aux ruminants des glaciers. Le Chamois en bas âge, le Bouquetin nouveau-né, l'Agneau, le Lièvre sont les fournisseurs attirés de la table somptueuse du Gypaète ; mais pour adorer les enfans, l'ogre des pics neigeux ne cède pas à l'Aigle sa part des pères et mères » (Toussenet, 1855). « Les chats vivants, il les avale tout entiers, après leur avoir brisé le crâne ... Quelquefois ... ces oiseaux se mettent à deux pour attaquer les gens qu'ils voient suspendus pour ainsi dire aux rochers sans moyen de défense ; un seul au contraire, ne craint pas de s'attaquer à deux chasseurs qui se reposent ou sont endormis. » (de Tschudi, 1870). De telle sorte que l'on accordait des primes substantielles pour les éliminer.

« Si vous le rencontrez, envoyez-lui une bonne cartouche de double zéro » (Diguet, 1881). Il s'en abattait 150 à 200 par an, rien que dans le massif alpin (Chenu, 1865) ! Au cours du XX^e siècle, l'espèce a vu ses effectifs dégingoler de façon vertigineuse, victime d'une chasse systématique et de l'emploi d'appâts empoisonnés (strychnine et lindane notamment) pour lutter contre le loup, le renard et autres rapaces concurrents des porteurs de fusils... Exterminé au début du XX^e siècle dans les Alpes (val d'Aoste 1913), le Gypaète barbu est aujourd'hui le plus rare de nos rapaces charognards (Génsbøl, 2005). La réintroduction du Gypaète barbu dans les Alpes, envisagée dès 1922, ne débute réellement qu'en 1978, sous l'impulsion des WWF (World Wildlife Fund) autrichien et suisse, de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et de la Société zoologique de Francfort (Allemagne). Elle consiste à relâcher dans l'arc alpin de nombreux jeunes gypaètes nés et élevés en captivité (réseau international de zoos et de centres d'élevage) (Niebuhr, 1997).

Un programme de réintroduction dans les Grands Causses

Layrou fait partie d'un programme de réintroduction du Gypaète barbu dans les Grands Causses. Ce programme émane d'un plan national d'actions initié en 2010 pour une période de 10 ans, dont la LPO et sa Mission Rapaces sont les coordinateurs. En 2012, il ne subsiste plus en France que 33 couples dans les Pyrénées, 6 couples en Corse et enfin 8 couples dans les Alpes, issus d'un projet international de réintroduction lancé en 1986 (Néouze,

2012). Dans les Pyrénées, l'espèce est classée « vulnérable » mais dans les Alpes et en Corse, elle est « gravement menacée d'extinction » (LPO coord., 2010).

À mi-chemin entre Alpes et Pyrénées, le sud du massif Central permet un « corridor » entre ces deux populations et les Grands Causses, terre d'accueil de trois autres espèces de vautours (Vautour fauve *Gyps fulvus*, Vautour moine *Aegypius monachus* et Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*), sont l'endroit idéal pour la réintroduction de plusieurs Gypaètes barbus. Ce projet de réintroduction est porté par l'antenne Grands Causses de la LPO, en partenariat avec le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses. Cette action d'envergure internationale est aussi soutenue par de nombreux partenaires et par la *Vulture Conservation Foundation*. Entre 2012 et 2014, six jeunes gypaètes élevés en captivité ont donc été relâchés en Lozère (*Cardabelle* et *Basalte*, juin 2012), en Aveyron (*Layrou*, notre improbable visiteur et *Dourbie*, juin 2013), et enfin à nouveau en Lozère (*Jacinthe* et *Adonis*, mai 2014).

Layrou (BG 761) est un gypaète mâle, né le 8 mars 2013 au centre d'élevage de Guadalentín en Andalousie. Après quelques semaines d'acclimatation, il est donc lâché le 6 juin 2013, avec son congénère *Dourbie* (BG 760) dans les gorges du Trévezel, entre Millau et Meyrueis, mais le premier envol aura lieu le 5 juillet. Bagués, marqués par une décoloration de quelques plumes et porteurs de balises GPS, leurs activités journalières sont suivies de près par les responsables du programme de réintroduction. Ces balises sont composées d'un module de connexion au GSM permettant le suivi précis par satellite, d'un émetteur télémétrique, de capteurs d'anomalies sur le corps des oiseaux et d'un module pour transmettre des signaux de détresse. Bien qu'équipées de capteurs solaires, ces balises ont une durée de vie limitée dans le temps, le harnais se détachant naturellement après un à deux ans, libérant les oiseaux. Leurs déplacements sont ainsi cartographiés précisément, à raison d'une localisation par jour.

Les tribulations de *Layrou*...

Les Gypaètes barbus sont la plupart du temps sédentaires, les adultes restant à l'année sur leur site de nidification. Les jeunes et les immatures sont toutefois sujets à un erratisme durant les quatre ou cinq premières années de leur vie, géné-

ralement dans le massif où ils sont nés (LPO coord., 2010). Ils peuvent cependant se déplacer davantage et quitter exceptionnellement les montagnes. Par exemple, des jeunes lâchés dans les Alpes ont été observés aux Pays-Bas et au Danemark en 2002-2003 (Génsbøl, 2005). Certains peuvent même parcourir des milliers de kilomètres en boucle, avant de revenir à leur point de départ, au cours de pérégrinations durant plusieurs semaines. Ce genre d'incursion est extrêmement rare dans notre région Poitou-Charentes. La plupart des observations répertoriées proviennent de Charente-Maritime. En 1844, un individu de passage fut tué sur l'île d'Oléron puis exposé au musée Fleuriau de La Rochelle (Beltrémieux, 1864 et 1884). En 1936, un autre gypaète est noté sur Oléron (Dubois *et al.*, 2008). Plus récemment, le 21 juin 1994, un oiseau est repêché vivant dans l'embouchure de la Charente, entre Fouras et Port-des-Barques (Jourde Ph., *comm. pers.*). Il s'agit d'*Helmut* (BG 183), un jeune gypaète bagué en Autriche en 1993, faisant partie d'un programme de réintroduction dans les Alpes, retrouvé à près de 1 100 kilomètres de son lieu de lâcher dans les Alpes autrichiennes ! Très affaibli, il sera sauvé puis relâché un mois plus tard en Haute-Savoie (Niebuhr & Zink, 1998)... Enfin, le 24 avril 2013, un gypaète barbu porteur d'une balise GPS survole la Charente-Maritime vers Annapont, entre Saintes et Saint-Jean-d'Angély. Il s'agit de *Basalte* (BG 716), un jeune mâle né au zoo de Berlin le 12 mars 2012, relâché en Lozère tout juste un an avant *Layrou* (Jourde Ph., *comm. pers.*). Le lendemain, il est noté sur la commune de Marthon, à 20 kilomètres à l'est d'Angoulême (Sardin J.-P., *comm. pers.*). Il rejoint rapidement les Grands Causses mais une vingtaine de jours plus tard, sa balise le

signale... en Haute-Savoie, puis dans les Alpes suisses... Ayant perdu sa balise en juin 2013, sa présence dans le Vercors était cependant notée en avril 2014. Mais en décembre, le retour de l'oiseau, en plumage subadulte, est annoncé dans les Grands Causses (LPO Grands Causses, 2014 et 2015) ! Imprévisibles gypaètes... En ce qui concerne les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, la littérature ornithologique locale du XIX^e et du début du XX^e siècle ne mentionne aucune observation de Gypaète barbu (Mauduyt, 1840 et 1862 ; Guillemieu, 1906 ; Jouffrault & Bureau, 1922). Dans la Vienne, il faudra donc attendre 2014 pour qu'un premier signalement de l'espèce soit attesté.

Layrou, qui n'avait en onze mois de liberté jamais quitté les Causses, mis à part une petite fugue en Haut-Languedoc vers Mazamet, fait ainsi sa première excursion au Puy de Sancy (Puy-de-Dôme) le 6 mai 2014, et retourne au bercail le surlendemain... Son tempérament erratique - ou plutôt un fort vent de secteur Sud - le pousse à renouveler l'expérience : le 23 mai, il survole Figeac (Lot), le 24 Thiviers (Dordogne) ; le 25, il aborde le Limousin et le nord de la Haute-Vienne (Arnac-la-Poste). L'accueillante vallée de la Vienne le reçoit les 26 et 27 mai, aux alentours de Chauvigny ! Malheureusement l'information ne parviendra aux ornithologues poitevins qu'une semaine plus tard, et l'oiseau ne sera hélas pas signalé... Mais l'escapade ne s'arrête pas là : le 28 mai, le voici à Vendôme (Loir-et-Cher), puis l'Eure-et-Loir le lendemain (Nogent-le-Rotrou), enfin le sud du Calvados le 30 mai (Falaise). Il bifurque alors plein Ouest dès le lendemain, pénétrant en Bretagne par Dinan (Côtes-d'Armor). Le 1^{er} juin, il arrive dans le Finistère à Landerneau puis sur la presqu'île



Fig. 1. *Gypaète barbu* Layrou en vol, octobre 2014 (Photo : Frédéric Delmas)



Fig. 2. Carte des déplacements du Gypaète barbu Layrou en mai et juin 2014 (Source : LPO Grands Causses / fond de plan Google Maps)

de Roscanvel le lendemain, face à Brest ! Peut-il pousser plus à l'Ouest ? Ces grands rapaces ne sont pas taillés pour les longues et périlleuses traversées océaniques. Sans répit, l'infatigable voyageur reprend sa route immédiatement vers le Sud-Est et passe Muzillac (Morbihan) le 4 juin... Le lendemain 5 juin, sa balise se situe une nouvelle fois en Vienne, sur la commune de Monthoiron, en bordure du bois de Chitré ! La cartographie en ligne (Figure 2) n'étant pas mise à jour en temps réel, sa localisation n'est parvenue aux observateurs que le lendemain... Quelques prospections ciblées ont toutefois été menées sur le secteur, sans résultat. Et pour cause, ce 6 juin, *Layrou* était déjà près de Brive à Ayen (Corrèze), annonçant un retour inéluctable dans les Causses !

Un avenir incertain

Mais l'histoire serait trop belle. Après avoir parcouru près de 1 700 kilomètres en 17 jours, le 8 juin et les jours suivants verront la cartographie en ligne figer la localisation de la balise GPS, sur le causse de Martel dans le Lot. Mais qu'a-t-il bien pu se passer ? La réponse viendra le 16 juin : grâce à sa balise, l'oiseau est retrouvé, blessé et très affaibli. Une radiographie révèle la présence d'un plomb dans son aile gauche... Les préjugés de certains Nemrod on la vie dure.

Comment un acte aussi irresponsable peut-il réduire à néant des années d'efforts dédiés à ce noble projet de conservation ; comment en une fraction de seconde, peut-on abattre une espèce protégée, reconnaissable entre toutes, un majestueux rapace qui ne demande qu'à vivre ?

Il s'en est fallu de peu. *Layrou* a été opéré, remarquablement soigné, a retrouvé son poids initial et son aile gauche a pu cicatrifier. Après plusieurs semaines de convalescence, le miraculé a retrouvé sa liberté fin août ! Il a aussi rejoint *Jacinthe* et *Adonis*, les deux jeunes gypaètes lâchés en mai 2014 en Lozère. *Dourbie*, le jeune mâle qui avait été libéré en même temps que lui, n'aura pas eu cette chance. Son cadavre a été retrouvé le 27 juillet 2013 dans les gorges de la Jonte, à l'aplomb d'une ligne électrique basse tension. Il n'aura hélas volé dans les Grands Causses qu'une vingtaine de jours ! La vie - ou la mort - des gypaètes ne tient parfois qu'à un fil... ou à une carcasse empoisonnée. L'usage vétérinaire du Diclofénac® (anti-inflammatoire non stéroïdien) sur les bovins tend à se répandre de façon alarmante en Europe, notamment en Espagne et en Italie, où le produit est vendu légalement depuis fin 2013 (LPO, mars 2014), et par ce biais déjà exporté dans d'autres pays comme la Serbie et la Turquie. Ce médicament

provoque la mort des vautours ayant consommé des chairs traitées. De nombreuses associations environnementales demandent l'interdiction de ce produit qui a entraîné de 1992 à 2007 la quasi-extinction - 97,5 à 99 % selon les espèces - des vautours du sous-continent indien (BirdLife International & Vulture Conservation Foundation, avril 2014). Une situation plus que préoccupante pour l'avenir des gypaètes et de toutes les espèces de vautours européens...

Layrou est désormais équipé d'un nouvel émetteur GPS, le suivi au quotidien de sa géolocalisation est à nouveau assuré par les responsables du projet et visible sur une cartographie Google Maps sur le site rapaces.lpo.fr, rubrique « Gypaète barbu GC ». Ce travail de suivi est fondamental : il permet de veiller à la bonne évolution de ces oiseaux, d'analyser leurs déplacements et à terme, d'assurer la pérennité de ce grand projet de réintroduction d'une espèce si rare et si fragile... Malgré toutes les menaces qui pèsent sur lui, souhaitons longue et belle vie à *Layrou*...

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement Messieurs Jean-Pierre SARDIN (Charente Nature) et Philippe JOURDE (LPO) pour leurs compléments d'information sur les données de Gypaètes barbus notés en Charente et en Charente-Maritime. Merci également à Madame Marie-Madeleine DEFAGO PAROZ, Monsieur Pierre HAINARD et Monsieur Frédéric DELMAS pour le prêt à titre gracieux de documents illustrant cet article, ainsi qu'à Messieurs Julien VENTROUX et Thomas WILLIAMSON pour leur relecture attentive, leurs précieuses remarques et corrections.

Bibliographie

- ATTENBOROUGH D. (2000) La vie des oiseaux. Le comportement et les adaptations des oiseaux du monde. Delachaux et Niestlé. Paris : 320 p.
- BELTRÉMIEUX E. (1864) Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure. Annales (1862-1863) Vol. 6. La Rochelle : 160 p.
- BELTRÉMIEUX E. (1884) Faune vivante de la Charente-Inférieure, Académie des belles-lettres, sciences et arts de la Rochelle : 147 p. <http://goo.gl/JmuSGj>

- BIRDLIFE INTERNATIONAL & VULTURE CONSERVATION FOUNDATION (avril 2014) Ban veterinary diclofenac. Technical summary. 12 p.
- CABARD P. & CHAUVET B. (2003) L'étymologie des noms d'oiseaux du Paléarctique occidental. Belin. Paris : 590 p.
- CHENU J.-C. Dr dir. (1865) Les Trois règnes de la nature : lectures d'histoire naturelle, Observations de Levaillant, le gypaète barbu, Hachette. Paris. Recueils 59 et 60 : 46-50 (consulté en ligne sur <http://gallica.bnf.fr> ; lien direct : <http://goo.gl/g3KOHe>).
- CRESPON J. (1840) Ornithologie du Gard et des pays circonvoisins. Genre troisième. Gypaète. - *Gypaetus*. Nîmes et Montpellier : 10-12 (consulté en ligne sur <http://gallica.bnf.fr> ; <http://goo.gl/K1zKVV>).
- DIGUET C. (1881) Le Livre du chasseur. Le gypaète Barbu. Fayard, Paris : 126-127 (consulté en ligne sur <http://gallica.bnf.fr> ; lien direct : <http://goo.gl/Xnpouh>).
- DUBOIS P.-J. et al. (2008) Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé. Paris : 560 p.
- GÉNSBØL B. (2005) Guide des rapaces diurnes. Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé. Paris : 403 p.
- GUILLEMEAU, J.-L.-M. (1806) Essai sur l'histoire naturelle des oiseaux du département des Deux-Sèvres : Niort : 301 p. (Consulté en ligne sur <https://archive.org> ; lien direct : <http://goo.gl/e7IR2N>).
- JOUFFRAULT G. & M., BUREAU G. (1922) Catalogue des rapaces, grimpeurs, échassiers et palmipèdes, observés dans le canton d'Argenton-Château (Deux-Sèvres). Mémoires de la Société de vulgarisation des Sciences naturelles des Deux-Sèvres. Quatrième volume. Niort : 11-26.
- LPO coord. (2010) Plan national d'actions en faveur du Gypaète barbu *Gypaetus barbatus* 2010-2020. Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat / Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature / LPO : 150 p. (<http://goo.gl/FYyt6P>).
- LPO (2014) Le Diclofénac® à usage vétérinaire fait son retour en Europe et constitue une nouvelle menace pour les populations de vautours. Communiqué de presse du 18 mars 2014 (<http://goo.gl/l3Kv5v>).
- MAUDUYT L. (1840) Tableau méthodique des oiseaux du département de la Vienne, tant sédentaires que de passage périodique ou accidentel, observés jusqu'à présent dans le département de la Vienne, in-8. Extrait du Bulletin de la Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de Poitiers : 138-216 (Consulté en ligne sur <http://gallica.bnf.fr> ; lien direct : <http://goo.gl/WUTkM6>).
- MAUDUYT L. (1862) Tableau de la migration ou de la manière d'être des oiseaux dans le département de la Vienne. Extrait du Bulletin de la Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de Poitiers : 40-55 <http://gallica.bnf.fr> <http://goo.gl/y39Oo5>
- NÉOUZE R. (2012) Programme de renforcement de la population française de gypaètes barbus sur les sites du Trévezel et de Meyrueis. Document technique annexe. LPO Grands Causses. Peyreleau : 65 p. (<http://goo.gl/O7ihrX>).
- NIEBUHR K. (1997) Le gypaète dans les Alpes - Réintroduction du gypaète. Foundation for the conservation of the Bearded Vulture. Vienne, Autriche : 28 p.
- NIEBUHR K. & ZINK R. (1998) Das Bartgeier-Wiederansiedlungsprojekt im österreichisch/bayerischen Teil der Alpen. Aktueller Wissenstand und Zukunftsaussichten. Wissenschaftliche Mitteilungen aus dem Nationalpark Hohe Tauern. Bd. 4. Vienne, Autriche : 243-253
- TOUSSENEL, A. (1855) L'esprit des bêtes. Le monde des oiseaux, ornithologie passionnelle. Tome 3. Genre Gypaète. Librairie phalanstérienne. Paris : 226-231 (Consulté en ligne sur <https://books.google.fr> ; lien direct : <http://goo.gl/TWGPd2>).
- TSCHUDI (de) F. (1870) Le monde des Alpes, ou Description pittoresque des montagnes de la Suisse, particulièrement des animaux qui la peuplent (2e édition, revue et corrigée sur la huitième édition originale). Le gypaète. Georg & Dalp (Suisse) : 473-494 (Consulté en ligne sur <http://gallica.bnf.fr> ; lien direct : <http://goo.gl/AH5t1Z>).

Références non citées dans le texte

- BEAMAN M. & MADGE S. (1999) Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental. Nathan. Paris : 872 p.
- COTON C. (1990) La réintroduction du Gypaète barbu dans les Alpes du Nord : l'heure du premier bilan. Fonds d'Intervention pour les Rapaces. Revue, N. 18 : 22.
- COTON C. & ESTÈVE R. (1990) La réintroduction du Gypaète barbu dans les Alpes. Terre et Vie, Suppl. 5 : 227-241.
- DEFAGO PAROZ M.-M. (2014) Série de huit portfolios " Les oiseaux de Robert Hainard ", les rapaces diurnes. Fondation Hainard (<http://www.hainard.ch/>).
- GÉROUDET P. (1974) Premiers pas vers la réintroduction du Gypaète barbu dans les Alpes. Nos Oiseaux, 32 : 300-310.
- HEREDIA R. & B. (1997) European Union Species Action Plan for the Lammergeier *Gypaetus barbatus*. Commission Européenne : 24 p. (<http://goo.gl/9UULun>).
- JIGUET F. (2012) 100 oiseaux rares et menacés de France. Delachaux et Niestlé / Muséum national d'Histoire naturelle. Paris : 224 p.
- KESTENHOLZ M. (2004) Réintroduction du gypaète barbu dans les Alpes. Feuilles d'information pour la protection des oiseaux. Station ornithologique suisse & Association suisse pour la protection des Oiseaux ASPO/ BirdLife Suisse : 2 p. (<http://goo.gl/e5iH2m>).

SVENSSON, L., MULLARNEY K. & ZETTERSTRÖM D. (2010) Le guide ornitho, nouvelle édition. Delachaux et Niestlé. Paris : 447 p.

et enregistrement sonore (<http://goo.gl/u5MDHk>).

TERRASSE J.-F. (2006) Le gypaète barbu : Description, mœurs, observation, réintroduction, mythologie. Delachaux et Niestlé. Paris : 208 p.

Xeno-canto : Gypaète barbu *Gypaetus barbatus*. Distribution et enregistrements sonores (<http://goo.gl/F45fnn>).

THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (2004) Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé. Paris : 176 p.

Webographie

BirdLife International (2014) Species factsheet : *Gypaetus barbatus*. www.birdlife.org. Downloaded on 25 November 2014 (<http://goo.gl/XwI0ID>).

BirdLife International (2014) *Gypaetus barbatus*. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2014.3. www.iucnredlist.org. Downloaded on 25 November 2014 (<http://goo.gl/tGsdIJ>).

LPO Mission rapaces - Le gypaète barbu (<http://goo.gl/v2oGvP>).

Projet de réintroduction du gypaète barbu dans les Grands Causses (<http://goo.gl/P79WAZ>).

Le suivi des gypaètes lâchés de 2012 à 2014 (<http://goo.gl/54ZwVj>).

Le suivi de Layrou : <http://goo.gl/V7Gkf7>.

Fiche d'identification de Dourbie et Layrou (<http://goo.gl/bN0yvD>).

LPO Grands Causses - Carte des déplacements de Layrou (<http://goo.gl/oI033N>).

LPO France communiqué de presse - Layrou victime d'un tir volontaire (<http://goo.gl/0CGkJ3>).

LPO France communiqué de presse - Le relâcher de Layrou (<http://goo.gl/9qbNcB>).

Vulture Conservation Foundation - Zürich, Suisse (<http://www.4vultures.org/>).

Audiographie

Oiseaux.net : Gypaète barbu *Gypaetus barbatus*. Fiche, distribution, photos